



Lille,
Le 14 août 2010

***Feuille de route 2010/2011...2012...
Définir nos grandes orientations***

Destinataires : Elie BAR chef de travaux, Bertrand BEGHIN responsable formations entreprises, Antoine BLERVAQUE RDN Tales, Paul Henri BRICOUT CPGE-ISEN, Thierry CARETTE CPGE-ICAM, Stéphanie CLERBOUT conseiller d'éducation pôle TS, Serge COLAS cadre éducatif, Annick COLLET, Laurent DECROIX responsable BAC+3, Alain DUPONCHEL RDN, Jean Yves ECREPONT attaché de gestion, Damien FRUCHART animation pastorale, Jean Paul HESPEL chef de travaux, François JOLY, responsable pédagogique formation continue, Alain JOUANNY maître d'internat, Lionel HELIN RDN 1ères, Sébastien LAMBERT CPE, Jean Jacques MAERTEN intendant, Carole MAURIAUCOURT RDN, Isabelle MASSEMIN directeur adjoint, Charles MOTTE CPE, Patrick OLIVIER chef de travaux, Mohamed OUHOUD responsable BAC PRO TS, Virginie PIRES responsable pôle BTS, Frédéric ROUSSELLE RDN 2des, Christelle RUDENT directeur adjoint, Pierre Marie SOBCZAK CPE, Franck VALYNSEELE responsable communication et coordinateur animation pastorale.

***« C'est dans la force de ses projets
que l'Homme trouve sa liberté »***

1. Préambule : Adapter notre structure et modeler le visage d'OZANAM – EPIL

La feuille de route 2010/2011 s'inscrit dans la continuité de celle de 2009/2010 qui déjà esquissait les orientations de développement cohérentes pour notre structure globale OZANAM - EPIL. Ce document 2009/2010 est toujours d'actualité.

Cette feuille de route 2010 /2011 continue de tracer le chemin, donne le sens et imprime le rythme attendu pour cette année scolaire qui s'ouvre.

Nos priorités communes seront :

- **de continuer à former à la diversité, à la mobilité et à l'adaptabilité,**
- **de construire en humanité,**
- **d'ouvrir sur la Vie et en finalité de permettre de mieux insérer dans une société en perpétuel mouvement.**

Notre but sera, également, de donner une vraie qualification ainsi qu'une culture générale aux jeunes afin qu'ils puissent s'adapter aux réalités sociétales (*mobilité professionnelle, maîtrise d'une langue vivante, DNL...*) et réussir leur Vie (*scolaire – professionnelle - sociale*). **Ce doit être le cœur de notre motivation éducative.** Motivation, intérêt et plaisir sont les axes qui doivent fixer les notions des apprentissages fondamentaux (*accompagnement personnalisé – mini-entreprise.....*).

En 2011/2012, les risques sont élevés de pouvoir réussir à maintenir toutes les structures actuelles dans nos sites respectifs. Face au rendu d'heures qui se dessine pour 2011/2012 (*il faut nous préparer à rendre pour l'académie de Lille, environ 100 à 150 emplois pour la rentrée 2011/2012 source juin 2010*). Notre académie étant toujours excédentaire en emplois selon le calcul de nos instances nationales. Cette situation s'explique par la répartition de 80% des moyens pour l'enseignement public et 20% pour l'ensemble de l'enseignement privé et ce quelque soit l'évolution de la demande scolaire. La politique menée actuellement privilégie les retraits d'emploi (*HP*) et favorise l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires (*HSA – HSE*). La crise économique que nous vivons est un contexte qui complique, d'autant plus, la situation actuelle.

Dans cette vision de profonde incertitude, nous devons nécessairement communiquer avec clarté et transparence avec la communauté pédagogique et éducative.

L'un des chantiers de cette année scolaire sera de réussir à nous imprégner de l'esprit de la réforme STI et d'assurer la mobilisation de toute l'équipe pédagogique à sa mise en place programmée pour 2011/2012. Cette réforme, associée à la baisse démographique, bouleverse inévitablement et insécurise la communauté, tout comme le pic des BAC PRO 3 ans.

Le challenge difficile et complexe sera de concilier l'élaboration d'un projet pédagogique commun, innovant et cohérent qui assure, en finalité, le lien attendu entre le lycée (*LP – LGT*) et l'enseignement supérieur. **La vision du long terme doit être privilégiée.**

La réforme du lycée sera certainement suivie par celle de l'enseignement supérieur. Nous devons la prendre en compte dans nos réflexions.

Face à ces changements de paradigme, évitons l'inertie ou l'immobilisme pédagogique et adaptons la structure OZANAM-EPIL à ces mutations profondes (*Cf. PJ n°1 Etat des lieux UNETP régionale juin 2010*).

Par conséquent, dans notre analyse globale (*LP – LT – LG – BTS - CPGE – BAC + 3 – FC – FA*), **nous devons, dans le courant du 1^{er} trimestre 2010/2011, avec réalisme définir les orientations stratégiques et penser en termes d'établissements ou de réseau d'établissements au service de l'élève et non l'inverse (ne pas problématiser au niveau des postes enseignants ou horaires).**

Notre priorité (*souci*) sera d'accompagner les équipes pédagogiques sur le terrain et au quotidien. **Je compte sur les directeurs de sites, les chefs de travaux, le coordinateur pédagogique et éducatif du pôle TS ainsi que sur les responsables de niveau (RDN) pour être les bons relais et expliquer les décisions et orientations qui seront prises.**

Je continuerai à m'impliquer dans les dossiers sur la réforme du lycée et dans celui de la labellisation du lycée des métiers. La première partie de l'année scolaire me verra positionné sur le pôle BTS afin d'accompagner Virginie PIRES dans sa prise de fonction. Dans la stratégie d'ajuster notre offre de formation, je privilégierai, également, le développement de la formation continue et de l'apprentissage avec le but de pouvoir créer, en finalité, une AREP Lilloise (*Loi n° 2004-391 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social*). Développer la cohérence formation initiale – formation continue et apprentissage dans le réseau lillois, c'est favoriser les complémentarités inter-établissements et donc l'efficacité de l'enseignement catholique.

Chacun, chacune doit se sentir engagé(e) par les décisions qui seront prises. Nous devons dépasser l'intérêt personnel pour valoriser l'intérêt général et assurer la réussite professionnelle et humaine de nos élèves.

2. Les RDN : Un rouage dans la dynamique pédagogique et travailler différemment

« Ne pas se précipiter mais construire progressivement une Equipe »

Face aux enjeux majeurs, on ne peut travailler dans l'improvisation. J'ai souhaité tracer les perspectives d'avenir pour notre groupe avec le but de fonctionner sur le long terme. Pour mener à bien le projet défini, j'ai raisonné en termes de somme de compétences et de cohérence.

C'est pourquoi, sur la proposition d'Isabelle MASSEMIN l'équipe de direction du site OZANAM s'enrichit. J'ai validé la mise en place d'une adaptation de notre organisation avec la nomination de responsables de niveau (*RDN*). Avec l'arrivée de RDN, nous remanions intelligemment notre mode de fonctionnement et balisons l'avenir. Dans cette nouvelle répartition des responsabilités, nous avons pris la décision qui privilégie le sens de l'intérêt général et assure une présence de terrain.

Frédéric ROUSSELLE (*secondes*), Lionel HELIN (*premières*) et Antoine BLERVAQUE (*terminales*) prennent en charge le lycée général et technologique en qualité de responsables de niveau.

Virginie PIRES animera l'ensemble du secteur BTS site OZANAM avec le titre de coordinateur pédagogique et éducatif du pôle TS.

Thierry CARETTE (*pour l'ICAM*) et Paul HENRI BRICOUT (*pour l'ISEN*) manageront en duo le pôle des CPGE.

Patrick OLIVIER pour le site EPIL, Elie BAR et Jean Paul HESPEL pour le site OZANAM constituent l'équipe des chefs de travaux.

Annick COLLET, Franck VALYNSEELE et Damien FRUCHART constituent la charnière de notre Equipe d'Animation Pastorale OZANAM-EPIL.

Sébastien LAMBERT en qualité de CPE assurera l'animation de la vie scolaire du site OZANAM.

La réussite de l'ajustement de l'organisation doit pérenniser notre avenir.

3. Un calendrier serré dont il faut tenir compte

En fonction du calendrier de la direction régionale de l'enseignement catholique (*DREC*), de la réaffectation des moyens, du rendu d'heures qui sera à effectuer en fonction de nos effectifs de rentrée (*H/E, E/D...*), du schéma des formations (*projets ouvertures – fermetures*), il faudra faire des choix judicieux, prendre certainement des mesures difficiles qui doivent privilégier l'intérêt général.

Nous proposerons des solutions aux problématiques humaines qui se présenteront. Elles seront à résoudre en toute transparence et dans le respect des personnes. Je pense plus particulièrement aux reconversions ou conversions éventuelles qui devront être envisagées ainsi qu'à la construction de plans de formation pertinents et rassurants. **Mon but : Priorité au capital humain et garantir la sécurité de l'emploi pour les enseignants et les personnels à l'intérieur du réseau de l'enseignement catholique.**

Il est également, à mon sens, nécessaire d'anticiper les problématiques qui vont se poser inéluctablement : **la formation tout au long de la vie, le développement de la formation continue et de l'apprentissage, l'accueil des BAC PRO en BTS, la réforme de l'enseignement supérieur, la mutualisation des moyens, le recrutement, le redéploiement en périphérie....**

Ces thématiques seront débattues au sein du conseil d'établissement où nous pourrons, également, réfléchir aux perspectives nouvelles à développer.

A vos agendas :

Conseils d'établissement OZANAM – EPIL de 18h00 à 19h30.

Mardi 5 octobre 2010

Jeudi 27 janvier 2011

Lundi 11 avril 2011

4. L'accompagnement personnalisé en seconde

« Apporter notre regard de l'observation quotidienne pour mieux comprendre et repérer les besoins de nos élèves ».

Le travail collectif réalisé en juin dernier pour la mise en place d'un accompagnement personnalisé (*made in Ozanam*) en cohérence avec la réforme du lycée doit apporter des réponses individuelles adaptées aux situations personnelles des élèves et nous singulariser.

Consacrer plus de temps à l'aide et aux travaux en petits groupes est une porte d'entrée qui doit faciliter l'autonomie des élèves en cohérence avec les derniers textes officiels.

Je suis convaincu que ce nouvel enseignement que nous avons souhaité innovant et porté par les enseignants rencontrera le succès auprès des jeunes.

Avec l'accompagnement personnalisé, la réforme offre davantage d'initiative aux lycées par la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants qui doit assurer le suivi individualisé du travail et des projets des élèves. Tenir compte de la diversité des besoins pédagogiques des élèves et élaborer des projets adaptés à nos jeunes (*sur-mesure*) sont les bonnes directions.

L'objectif pour 2010/2011 est de construire une équipe d'accompagnement personnalisé cohérente sur le long terme (*sur 3 années 2des 2010/2011 – Premières 2011/2012 et terminales 2012/2013*). Merci à

Isabelle MASSEMIN d'assurer avec les RDN la préparation de cette orientation pédagogique stratégique pour les 1ères en 2011/2012.

De même la mise en place d'un lycée du soir sur le site EPIL sera une réponse supplémentaire pour favoriser l'épanouissement des jeunes et les aider à bâtir leur avenir professionnel. Merci à Christelle RUDENT et les RDN d'impulser cette réalisation.

5. L'équation démographique : Une incitation à la plus grande lucidité et vigilance

« L'attractivité des filières industrielles aussi bien en lycée professionnel que technologique s'est au fil des années amenuisée ».

Le travail de terrain vers les collègues (4èmes et 3èmes) doit être absolument intensifié tout au long de cette année dans le but d'expliquer avec pédagogie les objectifs de la réforme du lycée et l'intérêt pour certains jeunes de privilégier une orientation technologique ou professionnelle (4èmes à dispositif d'alternance, 3ème DP6, CAP, 2de professionnelle, 2de GT....). Le collègue représente, encore, une étape très importante en matière d'orientation. Il est vital d'agir en profondeur au niveau des perceptions sélectives concernant les formations professionnelles et technologiques (*cibler les professeurs principaux*).

A notre niveau, c'est au travers d'actions ciblées et en lien avec tous les acteurs concernés que nous pourrions avancer. Ce sera l'une des priorités de Franck VALYNSEELE dans sa nouvelle fonction de valoriser l'ensemble de nos formations à l'externe et d'assurer le lien collègues – structure OZANAM-EPIL. Afin d'annoncer que nous nous inscrivons dans la logique du « lycée des métiers » et dans l'esprit de mieux communiquer sur nos formations industrielles, la pose d'un panneau 4X3 sur le parking de la rue du Faubourg de Roubaix va être réalisée fin août.

6. Internat

« Construire l'internat de demain ».

L'internat doit être pour nos jeunes un lieu de vie et d'éducation (*bien être et épanouissement de nos élèves internes*). Il me semble intéressant, aujourd'hui, de relire et de réécrire un projet « internat » qui soit lisible pour les familles et motivant pour les jeunes. Un projet qui s'appuie sur nos valeurs. Merci à Alain JOUANNY de lancer et d'impulser cette réflexion attendue avec ses collaborateurs et en y associant de manière étroite les internes. Projet qui sera présenté au conseil d'établissement du 11 avril 2011.

7. Plateforme de secondes, plateforme technique.....

Les filières technologiques et professionnelles sont trop souvent considérées comme des choix par défaut pour les élèves en réelles difficultés (*limite du collègue unique ?*).

Avec la réforme, la possibilité de passerelles entre les différentes formations se trouve facilitée. Déceler rapidement les erreurs d'orientation et rompre avec la logique d'orientation par défaut est donc une hypothèse à retenir.

Créer des complémentarités et des synergies entre nos 2 sites OZANAM-EPIL doivent être privilégiées. Il serait pertinent que Carole MAURIAUCOURT, Serge COLAS et Frédéric ROUSSELLE travaillent sur l'hypothèse d'une création pour la rentrée 2011/2012 d'une plateforme de secondes. Dossier à travailler tout au long du 1^{er} trimestre et à présenter au conseil d'établissement du 27 janvier 2011.

De même, je demande aux chefs de travaux de réfléchir à une mise en commun pertinente des équipements, matériels de haute technicité des différents sites et construire des plateaux techniques en phase avec les évolutions et attentes actuelles (*ICAM – CPGE.....*). Fédérer les moyens en termes de locaux et d'outils pédagogiques sur nos 2 sites et mutualiser en bonne intelligence avec comme souci de bien gérer en termes de coûts doit être une démarche de bon sens.

8. Les mini-entreprises : une initiative fruit d'un travail collectif à intensifier

Pour assumer sa mission et son rôle, nos différents sites doivent s'appuyer sur la passerelle Ecole – Entreprise. Ce lien favorise l'immersion en milieu professionnel et impulse la nécessaire culture d'activité chez nos jeunes.

Par la dynamique des mini-entreprises, nous envoyons un signe fort qui réaffirme notre volonté de nous ouvrir à l'entreprise. Au travers de ce projet, les jeunes apprennent le travail en équipe et développent des capacités d'autonomie et d'initiative. Cette mise en situation aborde de manière originale et enthousiasmante le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations ainsi que le socle commun de compétences.

Outre les « *secondes passerelle* », cette année les 3èmes DP6 placées sous la coordination de Serge COLAS participeront, également, à cette dynamique entrepreneuriale. Je souhaite que les étudiants rejoignent, également, cette démarche de projet et le goût d'entreprendre par la création d'un club d'entrepreneurs.

A vos agendas : En partenariat avec l'association Entreprendre pour Apprendre, une réunion sur ce thème est programmée le jeudi 9 septembre 2010 de 17h30 à 19h00 au lycée EPIL (amphithéâtre).

La formation en entreprise est un atout unique d'intégration. Elle est certainement, l'une des clefs pour résoudre la problématique de la recherche de lieux de stage et de l'insertion professionnelle sans oublier la collecte de la taxe d'apprentissage. Je souhaite que l'on continue de s'inscrire dans cette vision surtout avec la réforme STI. Merci aux chefs de travaux de veiller à l'atteinte de cet objectif.

9. La formation continue créer une « maison du professionnalisme »

« La formation professionnelle et l'apprentissage sont des priorités dans la construction du schéma des formations ».

Dans l'esprit de la formation tout au long de la vie, la formation continue est certainement un des moyens pour permettre aux hommes de réussir à adapter leurs compétences à l'évolution du marché du travail.

Au travers de cette nécessité professionnelle, je souhaite :

- **réorienter notre politique de formation continue,**
- **mieux adapter et profiler les formations offertes aux besoins de l'entreprise et**
- **améliorer notre système interne de formation continue ainsi que développer l'apprentissage.**

Nous devons, à terme, mutualiser les compétences respectives des AREP de l'agglomération Lilloise et ainsi favoriser le travail de réseau en nous appuyant sur un pôle de formation commun performant. Le but serait de créer une MAISON DU PROFESSIONNALISME sur Lille dans une logique de réseau d'établissements.

Je pense que c'est une stratégie crédible, cohérente et gagnante pour l'enseignement catholique. Je m'impliquerai dans ce dossier avec l'aide du comité de pilotage lancé le 22 juin dernier.

10. la taxe apprentissage : « Source de financement vitale mais incertaine ».

« Obtenir davantage de moyens financiers pour améliorer le fonctionnement des sites et assurer la pérennité de la structure globale ».

La taxe d'apprentissage que versent chaque année les entreprises partenaires de nos différents sites est vitale pour maintenir, adapter notre outil de formation et assurer notre avenir. Elle nous permet de doter les différents sites régulièrement de matériels pédagogiques performants et innovants qui sont mis à la disposition des élèves, des étudiants et enseignants, investissements non couverts par l'Education Nationale.

Ces conditions matérielles et pédagogiques sont indispensables afin de les former en totale adéquation avec les attentes des entreprises. Par cette participation concrète, les entreprises partenaires démontrent

leur souci et leur volonté à participer de manière active aux formations dispensées dans nos sites respectifs.

La taxe d'apprentissage est donc l'opportunité d'une multiplication de nos ressources.

Avec la crise, la contribution des entreprises a baissé. Le montant de la taxe d'apprentissage affecté au fonctionnement aussi bien sur le site EPIL (*baisse de 20% au 15 juillet 2010*) que sur celui d'OZANAM (*baisse de 15% par rapport à N-1*) doit nous mettre en questionnement. Nous devons être prévoyants et être capables d'anticiper les difficultés qui pourraient venir pénaliser et fragiliser notre structure globale avec la baisse prévisible de cette ressource complémentaire.

Je souhaite cette année que l'on donne la priorité et que l'on se mobilise à la collecte de la taxe d'apprentissage 2011 pour nos 2 sites OZANAM - EPIL.

Nous devons nous appuyer sur les associations des anciens élèves d'OZANAM et de l'EPIL pour maintenir le niveau de la taxe d'apprentissage et construire pour le site EPIL un réseau adapté à nos besoins. C'est un enjeu économique majeur.

C'est par une participation active de tous les acteurs impliqués et par un véritable travail de réseau (enseignants, personnels, parents, administrateurs, anciens élèves...), que nous pourrions continuer de faire progresser notre outil de formation au service des jeunes et des entreprises.

C'est un atout supplémentaire pour notre groupe.

11. L'enseignement supérieur

« *Insuffler l'esprit étudiant et s'ouvrir vers la Catho avec l'ouverture de BAC + 3* »

Nous aurons dans les années à venir besoin de jeunes de formation BTS et de culture industrielle. L'employabilité de demain se retrouvera dans la croissance des PME / PMI et TPE en lien avec les services où un minimum de formation technologique sera exigée. Nous devons renforcer la présence d'intervenants extérieurs dans nos formations supérieures afin de démontrer notre ouverture à notre environnement (*principe de conférences 3 par an*).

Comme pour le lycée (*baisse des effectifs de seconde*), j'attire une vigilance sur la limitation des effectifs qui semble se décider par le rectorat concernant les classes de BTS. Cette orientation peut s'expliquer par la nécessité de réaliser des économies de moyens face à la réduction des crédits ministériels. Elle pourrait voir se fermer des sections BTS. Nous devons réussir à développer la logique de la filiarisation et créer des passerelles lisibles (*favoriser l'orientation*) pour nos étudiants (*BAC PRO – BAC STI et BAC SSI*).

L'un des objectifs à atteindre sera de mutualiser avec les CPGE, les BTS Prépa et les BTS un règlement intérieur commun. Ce qui insufflera davantage de cohérence et de sens pour l'ensemble du département enseignement supérieur. De même le développement d'un esprit étudiant sur le campus BTS contribuera au rayonnement et bien être des jeunes.

Sans oublier pour nos BTS prépa ICAM d'assurer l'accompagnement et la réussite du PEFI (*lien pôle TS – ICAM – CPGE*).

12. Les BAC PRO : une politique de démocratisation qui favorise l'égalité des chances

L'ouverture de l'enseignement supérieur (*filiales courtes de type BTS*) à de jeunes bacheliers professionnels va s'intensifier. Dans les années à venir et avec la réforme des BAC PRO 3 ans nous accueillerons davantage ce profil de jeunes dans les sections TS notamment celles à vocation professionnelle. Le 12 janvier dernier, le conseil d'établissement a planché sur la problématique de l'accueil des BAC PRO en section BTS. Vous trouverez en *PJ n°2 CR conseil d'établissement 12 janvier 2010* le compte rendu de cette réunion.

Je demande la plus grande attention à Virginie PIRES et Mohamed OUHOUD pour favoriser l'intégration des BAC PRO et assurer ainsi leur réussite scolaire. De même, un travail en amont réalisé avec Alain DUPONCHEL sur le site EPIL devrait optimiser la réussite de notre démarche. C'est un enjeu majeur.

13. Pôle éducatif : La soupape de sécurité et encadrer intelligemment

« *C'est bien souvent par la non application d'un règlement intérieur que des crispations peuvent exister aussi bien avec les élèves qu'avec les parents* ».

Le règlement intérieur est le véritable contrat de responsabilité et d'équité qui doit souder notre communauté. Il doit être la clef pour chaque enseignant et personnel pour les aider à résoudre tout problème auquel ils peuvent être confrontés. C'est le document ressource.

La critique de certains parents est, malheureusement, de plus en plus visible. Nous devons en prendre garde et être de plus en plus vigilants. Nous devons être d'autant plus capables non pas de justifier mais d'expliquer nos décisions pédagogiques ou éducatives en termes d'évaluation ou de discipline.

Les familles déstabilisées, l'absence de solidarité avec le système éducatif, la montée de l'individualisme, les égoïsmes, les évolutions sociologiques, la peur de l'avenir... peuvent expliquer peut être en partie cette attitude négative.

Vis à vis des élèves et des parents, nous devons être cohérents dans nos propos, nos comportements, nos décisions. Nous devons être solidaires avec l'équipe de la vie scolaire placée sous la responsabilité directe de Sébastien LAMBERT. Donnons encore plus de sens à notre engagement et évitons l'acceptation d'une certaine banalisation dans des comportements inacceptables de certains de nos élèves.

Je sais que ce n'est pas toujours facile d'être parfois seul(e) et désemparé(e) face à une situation, mais vous pouvez toujours compter sur mon accompagnement pour vous aider à réguler des situations litigieuses. Nous ne pouvons nous permettre d'exclure automatiquement un jeune, nous sommes obligés de tenir compte du droit (*conseil de discipline*).

De même, les élèves pensent parfois qu'ils sont ni écoutés, ni entendus ou pas assez par les adultes et qu'ils ne peuvent exprimer un message de protestations que par des comportements ou des actes inciviles (*dégradation des sanitaires, tags...*). Le meilleur moyen de répondre et de faire face à ces comportements déviants est certainement de créer une solidarité encore plus forte et plus perceptible avec l'APEL sur ces sujets éducatifs et d'échanger sur ces points avec les élèves dans le cadre de la formation des délégués qui sera coordonnée par Franck VALYNSEELE en lien avec Sébastien LAMBERT.

Les jeunes ont besoin de nous. Dans une société où l'individualisme est grandissant, je souhaite lancer un grand chantier lié à la formation des élèves délégués. **Le but : faire passer des jeunes acteurs d'aujourd'hui (dans l'amélioration des conditions organisationnelles, matérielles..... de nos sites) les décideurs de demain.**

Le ciment communautaire attendu ne peut passer que par une application régulière et avisée du règlement intérieur par chaque enseignant et personnel éducatif sans passe droit pour quiconque. C'est le lien qui fait force.

Je compte personnellement sur chacun(e) d'entre vous pour intégrer cette vision éducative. Soyons soucieux de faire respecter des règles de vie, de savoir vivre qui ne pourront qu'impulser l'épanouissement de nos jeunes et le bien être des adultes.

14. Un siège unique pour le pôle comptabilité OZANAM – EPIL : un enjeu de taille

« *Notre responsabilité : Assurer la pérennité de la structure globale OZANAM - EPIL en impulsant une véritable coordination et cohérence, c'est aller dans le sens de l'histoire* ».

Face à la crise on ne peut naviguer à vue, il semble que des parents d'élèves rencontrent des difficultés économiques réelles et retirent leur enfant de la ½ pension (*plus visible sur le site EPIL*) ou inscrivent leurs enfants dans le public. Il est probable que le coût des scolarités risque d'augmenter dans les années à venir (*En fonction de l'évolution de la taxe d'apprentissage et des effectifs*). Ce qui est loin d'être sans risque pour l'équilibre économique et social de notre groupe.

Conscient des difficultés que l'on risque de rencontrer, Jean Philippe MULLIEZ m'a demandé de professionnaliser davantage notre organisation administrative et comptable pour générer de l'efficacité et de la cohérence.

La nouveauté sur le plan administratif est la redistribution des locaux et la création d'un pôle comptabilité OZANAM-EPIL au 50 rue Saint Gabriel. La salle Raymond d'Halluin accueillera le service comptabilité et la salle A1 la salle de réunion.

Jean Yves ECREPONT et Jean Jacques MAERTEN seront les pilotes de ce dossier majeur. Nous avancerons progressivement sur cette mise en place. Nous distinguerons le court et le long terme.

Dans un premier temps, Christine OLIVIER, Isabelle DESROUSSEAUX et Soraya ZAIDI intégreront à des rythmes différents le nouveau siège social. Elles seront pleinement associées aux différentes démarches et prises de décisions dans ce projet.

Principaux objectifs :

- Se structurer intelligemment et mise en place de procédures communes.
- Partager et mutualiser les moyens humains et les moyens financiers pour améliorer le fonctionnement comptable et financier du groupe OZANAM – EPIL.
- Rationaliser les achats, les dépenses et privilégier la solidarité économique dans les projets.
- Développer la logique d'une centrale d'achat (*économie de moyens*) et diminuer les coûts.
- A terme, dans la mesure du possible harmoniser les scolarités (*le financier ne doit pas être un frein au savoir*).
-

15. Point sur les principaux travaux réalisés

Durant ces vacances, outre les traditionnelles visites périodiques de conformité et les travaux d'entretien, nous avons effectué des travaux qui offriront un meilleur accueil, généreront davantage d'efficacité professionnelle et de bien être pour nos personnels.

- Sablage bâtiment rue des meuniers.
- Aménagement nouveau laboratoire A4 A6.
- Mises aux normes sites économat et restauration.
- Peintures et pose de fibre dans les couloirs de circulation bâtiment B.
- Pose de stores et velux dans certaines classes.
- Nouvelle infirmerie.
- Nouvelle implantation de bureaux.
-

L'ensemble des travaux réalisés sera présenté à l'ensemble de la communauté lors de la prérentrée du 1^{er} septembre prochain.

La mise en conformité sécurité et plus particulièrement le dossier accessibilité des personnes à mobilité réduite sera un axe prioritaire en termes d'investissements. Merci à Jean Yves ECREPONT et Jean Jacques MAERTEN de travailler ce dossier dans une logique pluriannuelle et en déposant les demandes de financement dans le cadre de la loi ASTIER. Dans cette vision, je remercie les attachés de gestion de ne pas oublier de programmer pour l'ensemble des sites une remise en état progressive des salles de cours et laboratoires (*fibre et peinture*) en y associant un changement programmé de mobilier (*loi ASTIER*).

16. La pastorale

« Une proposition ouverte à tous les horizons et donner l'occasion aux jeunes de s'investir et de se révéler acteurs de leur vie ».

« Une formation ouverte à la vie et éclairée par l'évangile ».

Avec la création d'une équipe d'Animation Pastorale commune pour le groupe OZANAM – EPIL nous bâtissons une animation pastorale vivante sur de bonnes fondations. Tous les enseignants volontaires ou personnels qui souhaitent rejoindre l'Equipe et participer à cette dynamique sont les bienvenus.

En fonction de notre culture professionnelle et technologique, nous devons participer à la construction de nos jeunes tout en tenant compte de la réalité de la jeunesse que l'on accueille sur nos sites. Développer la notion de don de soi et du bénévolat par et pour une action pastorale vivante c'est préparer le citoyen (*l'acteur*) de demain.

C'est un véritable enjeu pour notre avenir et de plus, en réelle cohérence avec les textes fondateurs de l'enseignement catholique, des Assises et des journées des communautés éducatives. A la lecture de la **PJ n°3 Une animation pastorale vivante** vous vous imprégnez mieux de mes attentes.

17. Conclusion

Etre lycéen ou étudiant à OZANAM - EPIL, c'est accepter de vivre en communauté, de participer d'une manière active aux multiples projets éducatifs proposés et de respecter les règles de vie qui sont tout simplement celles exigées par notre société.

Notre priorité, préparer des hommes et des femmes qui pourront s'insérer et s'adapter avec facilité et rapidité aux évolutions et mutations du monde de l'entreprise. Notre souci de préparer les jeunes qui nous sont confiés aux défis de notre société doit nous conduire à réfléchir régulièrement sur nos pratiques et organisations pédagogiques.

L'école ne prépare pas uniquement à un diplôme mais elle contribue également à l'épanouissement de chacun(e), selon son propre caractère. Structurer la personnalité, résoudre les difficultés, consolider les connaissances, aider et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets doivent être nos principaux objectifs. Un travail passionnant.

Soyez assurés que je continuerai à mettre toute mon énergie pour créer ce nécessaire climat de confiance pour avancer positivement et faire face aux situations problèmes nouvelles.

Faire grandir les jeunes, leur donner la parole, leur donner confiance en eux mêmes et en la vie est la mission de tout éducateur. Avançons ensemble sur ce chemin. Que notre projet porteur soit à la hauteur de nos espérances.

Je vous souhaite une excellente rentrée ainsi qu'une très bonne année scolaire et vous remercie sincèrement et dès à présent pour votre implication future dans les orientations données et dans les projets qui contribuera sans aucun doute à notre réussite commune.

J'ai tout à fait confiance car nous avons la même appréciation des choses.

Vous pouvez compter sur mon soutien et ma collaboration.

Christophe LEROY

PJA :

PJ n°1 Etat des lieux UNETP régionale juin 2010 - PJ n°2 CR conseil d'établissement 12 janvier 2010 - PJ n°3 Une animation pastorale vivante